



PRINCIPES FONDAMENTAUX

1. Les intérêts des clients d'abord

Les titulaires d'un certificat IASE doivent toujours donner la priorité aux intérêts de leurs clients. Lorsqu'ils agissent sur la base de sa capacité professionnelle, les titulaires d'un certificat IASE doivent toujours agir dans le meilleur intérêt de leurs clients et de leurs clients potentiels et faire passer les intérêts des clients et des clients potentiels avant leurs propres intérêts ou ceux de leurs employeurs.

Les principes clés :

- a. Les titulaires de certificats IASE doivent toujours traiter équitablement tous leurs clients et clients potentiels. Chaque client doit être traité comme un individu, indépendamment de son âge, de son sexe, de sa race, de sa religion ou de ses besoins particuliers. Les patients souffrant d'un handicap physique ou mental doivent être traités avec une attention particulière.
- b. Les titulaires d'un certificat IASE doivent toujours respecter les normes les plus élevées de la profession lorsqu'ils fournissent des informations, font de recommandations ou établissent de rapports avec les clients.
- c. Les titulaires de certificats IASE ne doivent pas divulguer d'informations confidentielles sur les clients et les clients potentiels et sur leurs affaires, sauf si la loi les y oblige ou si leurs clients le leur demandent.
- d. Les titulaires de certificats IASE ne doivent pas faire de déclarations qui pourraient être trompeuses quant aux services, et à leurs coûts, offerts aux clients et aux clients potentiels.
- e. Lorsqu'ils traitent les instructions des clients, les titulaires d'un certificat IASE doivent toujours agir de manière équitable et selon les normes les plus élevées de la profession.

2. Les normes les plus élevées

Dans toutes leurs activités professionnelles, les titulaires d'un certificat IASE doivent respecter les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, d'intégrité et d'équité, et donc exercer leurs fonctions avec tout le soin et la diligence requis. Agir selon ce principe inspirera la confiance des clients et donnera du crédit aux professionnels de l'ESG dans leur ensemble.

Les principes clés :

- a. Les titulaires d'un certificat IASE doivent faire preuve d'une intégrité maximale lors de la prise de décisions.
- b. Les normes éthiques les plus élevées doivent être appliquées à tout moment. Le moindre soupçon d'évasion, de tromperie ou d'irrégularité doit être évité.
- c. Les titulaires d'un certificat IASE doivent faire preuve d'un haut degré de soin et d'attention aux détails de leur travail. Cela doit inclure une collecte et une analyse approfondies des informations sur le client, une évaluation minutieuse des options et une présentation utile des recommandations.

3. Indépendance et objectivité

Les titulaires de certificats IASE doivent veiller à conserver leur indépendance et leur objectivité et à porter des jugements équitables dans l'exercice de leurs activités professionnelles.

Les principes clés :

- a. Les titulaires du certificat IASE doivent être en mesure de juger et des recommander de manière dépassionnée et sans tenir compte de leur propre rémunération.
- b. Les titulaires d'un certificat IASE doivent être objectifs et s'efforcer de faire en sorte que leurs décisions ne soient pas influencées par des intérêts personnels ou des préjugés.
- c. Les titulaires de certificats IASE doivent être impartiaux en ce qui concerne la recommandation de produits spécifiques à leurs clients. La gamme complète des options de produits sera divulguée. Les clients doivent être sûrs que les options de produits proposées répondent à leurs objectifs et à leurs besoins.



d. Les titulaires d'un certificat IASE doivent divulguer tout fait ou circonstance susceptible d'entraver leur capacité à agir en toute indépendance ou d'influencer leur objectivité.

4. Compétence professionnelle

Les titulaires d'un certificat IASE doivent s'efforcer en permanence de maintenir et d'améliorer leur compétence professionnelle, et de reconnaître les limites de leurs connaissances et de leurs compétences. En outre, les titulaires d'un certificat IASE doivent reconnaître les circonstances auxquelles leurs connaissances et leurs compétences ne sont pas entièrement suffisantes pour la tâche et demander l'aide d'autres professionnels.

Les titulaires de certificats de l'IASE doivent utiliser leurs qualifications avec prudence afin d'améliorer la réputation et la confiance dans ces qualifications et les associations qui y sont liées.

Les principes clés :

- a. Les titulaires d'un certificat IASE doivent s'efforcer en permanence de maintenir et d'améliorer leurs compétences professionnelles.
- b. Les titulaires de certificats IASE doivent toujours veiller à ne pas fournir des services pour lesquels ils ne sont pas compétents. Dans ce cas, il convient de refuser le service ou de consulter un autre professionnel avec les qualifications et l'expérience appropriées.
- c. Les titulaires d'un certificat IASE doivent s'efforcer de démontrer leurs capacités et leur professionnalisme lorsqu'ils interagissent avec leurs clients.

5. Connaissances requises en matière de conformité

Les titulaires d'un certificat IASE doivent connaître et respecter toutes les lois, règles et réglementations applicables, ainsi que les codes d'éthique et les normes de conduite professionnelle des associations nationales ou régionales et ne doivent pas participer consciemment à leur violation.

Les principes clés :

- a. Lorsqu'ils agissent pour le client, les titulaires de certificats IASE doivent se conformer à toutes les lois, règles et réglementations applicables ainsi qu'au présent code d'éthique. Ils doivent également chercher à accomplir l'esprit de la loi ainsi qu'à ses détails.
- b. Les titulaires d'un certificat IASE doivent se tenir à jour de toutes les réglementations pertinentes en participant chaque année à une formation professionnelle continue.

6. Base raisonnable et représentation équitable

Les titulaires d'un certificat IASE doivent présenter à leurs clients, et à leurs clients potentiels, des recommandations d'investissement, et tout autre conseil, de manière équitable, précise et selon les normes professionnelles les plus élevées.

Les principes clés :

- a. Les détenteurs de certificats IASE doivent disposer d'une base raisonnable pour leurs recommandations d'investissement, étayée par une analyse et une connaissance approfondies et diligentes des objectifs, des contraintes et de la tolérance au risque de chaque client, ainsi que des marchés sur lesquels ils se proposent d'investir.
- b. Les titulaires d'un certificat IASE doivent clairement distinguer les faits des opinions. Les prédictions, ainsi que les opinions personnelles d'un consultant, doivent être clairement indiquées comme telles.
- c. Les détenteurs de certificats IASE doivent divulguer les principes de base et les méthodes utilisées pour faire des recommandations et pour la gestion du portefeuille, ainsi que toute modification pertinente de ceux-ci ; tous les faits et facteurs de risque pertinents doivent être pleinement divulgués.
- d. Lorsqu'ils utilisent du matériel préparé par d'autres, les titulaires de certificats IASE doivent citer la source.
- e. Les titulaires d'un certificat IASE doivent tenir des registres appropriés pour soutenir leurs recommandations d'investissement et autres activités professionnelles.
- f. Les détenteurs de certificats IASE, lorsqu'ils sont en possession d'une information privilégiée concernant les émetteurs d'instruments financiers ou leurs produits, ne doivent pas négocier ou communiquer cette information à des tiers tant qu'elle n'a pas été rendue publique.



IASE

INTERNATIONAL ASSOCIATION
FOR SUSTAINABLE ECONOMY

7. Prévention et divulgation des conflits d'intérêts

Principe : Les détenteurs de certificats de l'IASE doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour résoudre les conflits d'intérêts qui pourraient raisonnablement sembler nuire à leur indépendance et à leur objectivité, et divulguer par ailleurs tout conflit apparent.

Les principes clés :

- a. Les titulaires de certificats de l'IASE s'efforceront de résoudre ou de minimiser tous les conflits d'intérêts qui pourraient raisonnablement sembler affecter leur indépendance et leur objectivité vis-à-vis de leurs clients, de leurs clients potentiels et de toute autre partie concernée.
- b. Si tels conflits d'intérêts ne peuvent être évités, les titulaires de certificats IASE doivent les révéler à leurs clients, à leurs clients potentiels et à toute autre partie concernée.
- c. Les titulaires de certificats IASE doivent divulguer à leurs clients et clients potentiels tous les paiements ou avantages pertinents reçus de toute source autre que leur employeur. Les titulaires d'un certificat IASE doivent être disposés et capables d'expliquer la base des honoraires et autres rémunérations liés aux services fournis pour le compte de leur client.
- d. Les titulaires de certificats de l'IASE ne doivent pas accepter de cadeaux ou d'autres avantages qui pourraient sembler porter atteinte à leur indépendance et à leur objectivité.
- e. Les détenteurs de certificats IASE doivent donner la priorité aux transactions d'investissement pour les clients par rapport aux transactions sur les comptes personnels ou d'employeur.

8. Utilisation de désignations IASE

Principe : Les titulaires de certificats IASE doivent faire un usage approprié de la désignation qui leur a été accordée, et la demander à d'autres, conformément au cadre développé par l'IASE et accessible sur le site web de l'IASE.

Les principes clés :

- a. Les membres de l'IASE ne peuvent utiliser que le titre qui leur est attribué et seulement après avoir été enregistrés dans la base de données internationales des membres.
- b. Les désignations IASE sont uniquement IASE ISF et IASE ISB.
- c. La désignation IASE doit être utilisée en respectant strictement la structure approuvée par le conseil d'administration de l'IASE. L'utilisation abusive des désignations est comprise comme une violation du présent code d'éthique.
- d. Les titulaires de certificats de l'IASE ne doivent pas accepter de cadeaux ou d'autres avantages qui pourraient sembler porter atteinte à leur indépendance et à leur objectivité.
- e. Les membres de l'IASE doivent faire en sorte que d'autres (journalistes, services de marketing, ressources humaines, etc.) fassent correctement référence aux titres de l'IASE.

www.iase-certifications.com

2 Putney Hill | Londres | SW15 6AB | Royaume-Uni

©2020 IASE : Association internationale pour l'économie durable. Tous droits réservés

